



Morbihan

DIRECTION GÉNÉRALE
DES INFRASTRUCTURES
ET DE L'AMÉNAGEMENT

DIRECTION DES ROUTES



Vannes, le - 2 JUIN 2017

juridique

Monsieur Jean-Marie LABESSE
Maire de DAMGAN
Mairie
40 rue Fidèle Habert
56750 DAMGAN

Dossier suivi par :
M. Bertrand LE FORMAL – 02 97 69 50 20
mail : bertrand.leformal@morbihan.fr
fax : 02 97 69 50 25

Objet : révision du PLU

Réf. : BLF/CG

Monsieur le Maire,

Par courrier en date du 10 avril 2017, vous m'avez transmis le projet de révision du Plan local d'urbanisme de votre commune et je vous en remercie.

Ce projet n'appelle aucune observation ni remarque particulière de la part du Conseil départemental.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, en l'assurance de ma considération distinguée.

LE PRÉSIDENT DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

*Pour le président du conseil départemental
et par délégation,
Le directeur des routes*

Xavier DOMANIECKI